



ACTUALITÉ

LOISIRS

Jeudi 2 juillet 2020

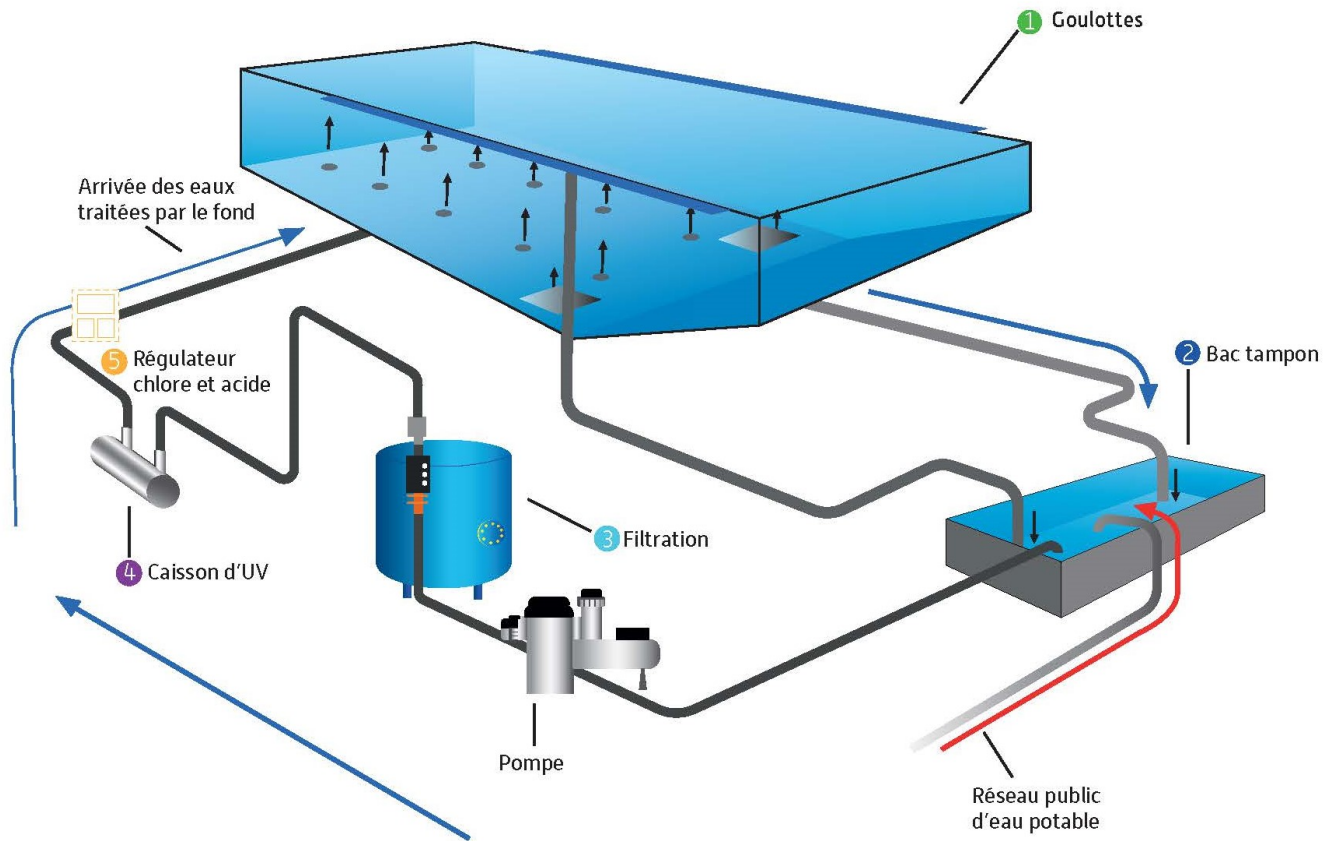
La piscine : surveillance en sous-marin

Entrez dans les dessous de la piscine ! Cyril Czyz, responsable du service équipements sportifs, vous détaille son fonctionnement. Suivez le cheminement de l'eau en image.



Construite en 1966, la piscine accueille chaque année 120 000 nageurs tous publics confondus et ce dès le plus jeune âge avec les bébés nageurs ! On y pratique la natation synchronisée, la plongée, l'aquajogging, l'aquabiking, l'aquafitness... elle sert également de lieu d'entraînement pour le RAID, la base aérienne et les pompiers.

Nous vous invitons non pas à une plongée sous-marine mais bien sous la piscine pour vous présenter son fonctionnement ! Même si cela ne se voit pas à l'oeil nu, l'eau est toujours en mouvement pour éviter le développement de bactérie. **Explication en image du circuit hydraulique.**



- 1 Goulottes
- 2 Bac tampon
- 3 Filtration
- 4 Caisson d'UV
- 5 Régulateur chlore et acide

Douche obligatoire en sortant ?

Contrairement à ce qu'on pourrait croire, avec les traitements effectués dans l'eau, on est plus propre après avoir nagé qu'en entrant dans la piscine. Pour éliminer l'odeur du chlore sur la peau, il n'y a pas d'astuce miracle. En revanche, pour éviter le dessèchement de la peau, utilisez un lait hydratant !

« Pour la sécurité de tous, l'eau se doit d'être désinfectée et désinfectante, c'est à-dire que quel que soit l'hygiène du baigneur, on doit toujours garantir une eau parfaitement propre », souligne Cyril Czyz, responsable du service équipements sportifs.